

Délibération 2021/08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET

Séance du 2 avril 2021

LOTISSEMENT LES PRES

LORS DU VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
Nb de membres en exercice	15
Nb de membres présents	12
Nb de suffrages exprimés	11
Votes Contre 0	Pour 11
Abstentions 0	

LORS DU VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DE L'AFFECTATION DES RESULTATS	
Nb de membres en exercice	15
Nb de membres présents	12
Nb de suffrages exprimés	12
Votes Contre 0	Pour 12
Abstentions 0	

**DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF, SUR LE
COMPTE DE GESTION, SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS**

Date de convocation : 25/03/2021

Séance : 02/04/2021

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence (1) de Isabelle SILHOL délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020

dressé par Isabelle SILHOL après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou	Dépenses ou	Recettes ou
Résultats reportés	480.00	0.00	0.00	1 000.00	480.00	1 000.00
Opérations de l'exercice	354 202.00	354 202.00	351 066.00	319 000.00	705 268.00	673 202.00
TOTAUX	354 682.00	354 202.00	351 066.00	320 000.00	705 748.00	674 202.00
Résultat de clôture	480.00	0.00	31 066.00	0.00	31 546.00	0.00
Restes à réaliser						
					Besoin / excédent de financement Total	31 546.00
					Pour mémoire : Virement à la section d'investissement	0.00

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

0.00	au compte 1068 (recette d'investissement)
0.00	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Pour expédition conforme,

Ont signé au registre des délibérations :

ZARAGOZA DOMINIQUE, VIDAL CHRISTOPHE, SOULAIROL PAULINE, NOHARET
CHRISTINE, LOUX PATRICK, HUGOL MURIEL, GUIZIOU GREGORY,
CASTES BRUNO, BONNIOL ESTELLE, BONAFE ERIC, BILHAC MAGALIE, SILHOL ISABELLE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Et publication ou notification le

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Le Maire, Isabelle SILHOL

